

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20120127-2012_B041-DE
Date de télétransmission : 03/02/2012
Date de réception préfecture : 03/02/2012



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 JANVIER 2012
PRESIDENCE DE MONSIEUR JOËL MANCEL

2012_B041

OBJET : Agriculture et forêt - Attribution de subvention aux associations à caractère agricole pour 2012 - Association les Compagnons de Dionysos

Le 27 janvier 2012, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Saint-Marc-Jaumegarde, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 20 janvier 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

ALBERT Guy, vice-président, Jouques – BARRET Guy, vice-président, Coudoux – BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIN Jacky, vice-président, Rognes – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence – SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence – VILLEVIELLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

AMIÉL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à SLISSA Monique – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate, donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard – DRAOUZIA Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à CRISTIANI Georges – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles, donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à RIVET-JOLIN Catherine – JOISSAINS-MASINI Maryse, président, donne pouvoir à CHORRO Jean – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PIERRON Liliane – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis – SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles, donne pouvoir à CHARRIN Philippe

Excusé(e)s :

BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-Lez-Durance – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence

Monsieur Christian BURLE donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 27 JANVIER 2012

Rapporteurs : Christian BURLE

Thématique : Agriculture et Forêt

**Objet : Attribution de subvention aux associations à caractère agricole pour 2012
– Association « Les Compagnons de Dionysos »
Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Ce rapport concerne l'attribution d'une subvention d'un montant de **9 000 euros** au titre de l'année 2012 en faveur de l'association les Compagnons de Dionysos pour l'organisation de la 4^{ème} édition du Salon du Vin et de la Gastronomie à Pertuis, gymnase du Tourrier les 9, 10 et 11 mars.
Ce rapport ne donne pas lieu à l'établissement d'une convention.

Créée en 2008, l'association Les Compagnons de Dionysos, est régulièrement soutenue financièrement par notre collectivité afin d'organiser des actions de promotions destinées à véhiculer et perpétuer les produits gastronomiques ainsi que les arts et traditions de notre terroir.

En 2012, l'association organise la 4^{ème} édition du Concours des Vins et de la Gastronomie « Dionyini, à Pertuis, Gymnase du Tourrier, les 9, 10 et 11 mars 2012. Cette édition aura pour parrain Monsieur Philippe FAURE-BRAC, meilleur sommelier du monde.

L'entrée au salon est gratuite. 4 000 visiteurs sont attendus. L'inscription des producteurs s'élève à 160 euros.

La manifestation réunira plus de 40 producteurs et artisans de produits de bouche de notre terroir. Les frais de participation au concours sont de l'ordre de 160 euros/producteur. Le budget prévisionnel global de la manifestation s'élève à 54 400 euros. La subvention sollicitée (9 000 euros) représente 16,54 % du budget de l'action.

Cette association répond aux critères définis dans la délibération 2010-A099 du Conseil Communautaire du 24 juin 2010.

La ligne budgétaire pour les subventions de fonctionnement en faveur des associations à caractère agricole s'élève à **158 000 euros**.

N° GU	Manifestation + Date	Association	Domaine d'activités	Subvention N-1	Budget global de la manifestation	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Convention d'objectifs Oui/non
2012-00323	DIONYVINI à Pertuis les 9, 10 et 11 mars 2012	LES COMPAGNONS DE DIONYSOS	Agriculture	3 000 €	54 400 €	9 000 €	9 000 €	NON

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales

VU la délibération n°2005_B086 du Bureau communautaire du 8 avril 2005 modifiant les modalités de paiement des subventions aux associations ;

VU la délibération n°2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau, et notamment celle d'attribuer des subventions, et le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;

VU la délibération n° 2010_A099 du Conseil Communautaire du 24 juin 2010 définissant de nouveaux critères d'attribution de subvention aux partenaires agricoles,

VU l'avis de la Commission Economique du 12 janvier 2012,

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement d'une subvention de 9 000 euros à l'association Les Compagnons de Dionysos pour l'organisation de la 4^{ème} édition du Salon des Vins et de la Gastronomie les 9, 10 et 11 mars 2012 à Pertuis
- **DIRE** que les dépenses en résultant seront prélevées sur la ligne budgétaire 3D – 92 – 6574 du budget primitif 2012 qui présente les disponibilités nécessaires.

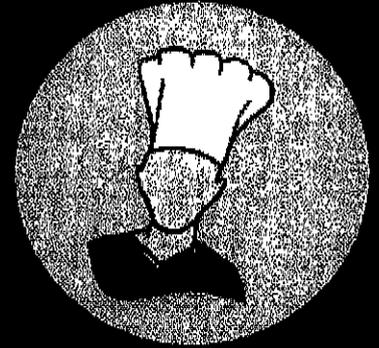
DOSSIER N°	2012 -	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	114217	12 janvier 2012	27 janvier 2012	
LES COMPAGNONS DE DYONISOS				
PRESIDENT	Madame Francine RAVOIRE			
SIEGE	PERTUIS			
OBJET STATUTAIRE	Défendre, promouvoir et organiser des animations autour des vins du terroir, de la gastronomie, des arts et des traditions.			
OBJET DE LA DEMANDE	4ème Edition du salon des vins et de la gastronomie à PERTUIS, gymase du Tourrier les 9, 10 et 11 mars 2012			
AUTRES PARTENAIRES	REGION, DEPARTEMENT 84 ET COMMUNE DE PERTUIS			
DONNEES FINANCIERES				
BUDGET PREVISIONNEL	54 400 €	MONTANT DEMANDE	9 000 €	
MONTANT PROPOSE	9 000 €	TAUX DE COUVERTURE	16,54 %	
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2010	3 000 €	TAUX DE COUVERTURE 2011	5,94%	
OBSERVATIONS				
CRITERES D'ATTRIBUTION (délibération 2010-A099)				
Convergence avec les critères d'attribution définis lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010				
LES ASSOCIATIONS DOIVENT AVOIR UN CARACTERE AGRICOLE				oui
LE SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DOIT ETRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET/OU L'OPERATION QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT SE DEROULER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE				oui
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION N'A AUCUN CARACTERE SYSTEMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE				oui
LA DEMANDE DE SUBVENTION EST ANALYSEE A TRAVERS LES ACTIONS PROPOSEES ET NON SIMPLEMENT A PARTIR DE L'ASSOCIATION. LE PRINCIPE ADOPTE EST D'AIDER EN PRIORITE A LA REALISATION DE PROJETS CONCRETS. LA SUBVENTION NE DOIT PAS SERVIR AU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION MAIS ELLE DOIT AIDER A CONCRETISER UN PROJET.				oui
LA SUBVENTION DE LA CPA SERA PLAFONNEE A HAUTEUR DE 40 % DU BUDGET PREVISIONNEL SAUF DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES				Oui
AVIS FAVORABLE DE LA COMMUNE				Non

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	9, 10 et 11 MARS 2012
Lieu(x) de réalisation	Gymnase du Tourrier 84120 Pertuis
Contenus et objectifs de l'action	SALON DES VINS ET DE LA GASTRONOMIE
Public(s) ciblé(s)	Tout Public, professionnels ou non de la Région
Nombre de participants / exposants	Plus de 40 producteurs et commerçants
Nombre de spectateurs / visiteurs	4000 visiteurs attendus
Durée de l'action	3 jours dont 2 nocturnes
Batrées payantes	oui non X (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui X non □ (montant de l'inscription : 160..... €)

CHARGES		Montants	PRODUITS		Montants
Charges spécifiques à l'action			Ressources propres		
Achats			Vente		10 700
Prestations de services	15 200		Autres produits		
Matières et fournitures	4 700		Cotisations		
Services extérieurs	6 800				
Locations	3 000				
Entretien	500		Subventions demandées :		
Assurances			État (à détailler)		
			Région (s)		4 000
			Département (s)		3 000
			Commune (s)		2 000
Autres Services extérieurs			Communautés du Pays d'Aix		9 000
Honoraires			Organismes sociaux (à détailler)		
Publicité	12 700		Fonds Européens		
Déplacements, missions	3 000		Emplois Aidés (ex CRASEA)		
			Autres recettes attendues (à détailler)		16 700
			PARTENARIAT		
Charges de personnel					
Salaires bruts	5 000				
Charges sociales	2 500				
Autres charges de personnel					
Autres frais généraux					
TOTAL CHARGES :		54 400			54 400
Emplois des contributions en nature			Contributions volontaires en nature		
Secours en nature			Bénévolet		13 500
Mise à disposition (biens & prestations)	6 500		Prestations en nature		6 500
Personnel bénévole	13 500		Dons en nature		
Total des contributions volontaires	20 000		Total des contributions volontaires		20 000

Dionyvini
Pertuis



Vendredi 9 mars 14h-20h
 Samedi 10 mars 14h-20h
 Dimanche 11 mars 14h-20h

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



9
10
11
mars
2012

**ENTRÉE
 GRATUITE**

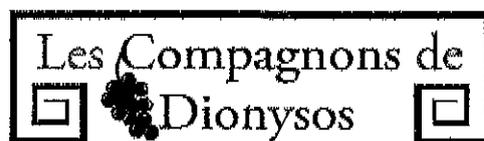
**4^e SALON des VINS
 et de la GASTRONOMIE**

Gymnase du Tourrier à Pertuis

Co-organisation : Les Communes de Planvignas et Ville de Pertuis
 Informations : 06 10 42 01 05 / www.lescommunesdesvillaspertuis.com



06 10 42 01 05



Promotion et animations autour des Vins, du Terroir,
des Arts, de la Gastronomie et des Traditions

**Madame la Présidente
de la Communauté du Pays d'Aix
Direction de l'Economie
Guichet Unique
CS 40868
13626 AIX EN PROVENCE CEDEX 1**

Objet: Demande de Subvention 2012
« DIONYVINI Pertuis » 4^{ème} Concours des Vins
et Salon des Vins et de la Gastronomie
des 9, 10 & 11 Mars 2012 incluant 2 nocturnes

Le 13 décembre 2011

Madame la Présidente,

Notre Association Loi 1901, a pour vocation « la défense, la promotion et l'organisation d'animations culturelles autour des Vins, du Terroir, de la Gastronomie, des Arts et des Traditions ».

Le **25 Avril 2009**, nous avons organisé avec un succès incontestable le 1^{er} Concours et Salon des Vins de Pertuis. Ce Concours, seul dédié en exclusivité aux vins de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, s'est inscrit pleinement dans la vocation de notre Association par son action à double détente, d'une part au niveau des professionnels du vins par la réalisation du Concours, d'autre part au niveau du grand public par la diffusion de dizaine de milliers de bouteilles médaillées : 250 échantillons ont concouru, 1500 visiteurs sur le Salon.

Les **27 & 28 Février 2010** avaient lieu le 2^{ème} Concours des Vins et Salon des Vins et de la Gastronomie de Pertuis. Nous avons souhaité pour cette 2^{ème} édition mettre l'accent sur le Salon qui est devenu un Salon des vins et de la gastronomie avec la présence, aux côtés des producteurs et négociants en vins de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de producteurs et artisans de produits de bouche de qualité présents sur notre terroir provençal : 280 échantillons présentés, 3 000 visiteurs ont fréquenté le Salon.

Les **12 & 13 Mars 2011**, montée en puissance, le 3^{ème} Concours des Vins et Salon des Vins et de la Gastronomie « **DIONYVINI Pertuis 2011** » a changé de lieu pour s'installer dans un espace plus grand, plus clair, plus aéré, plus convivial (le Gymnase du Tourrier) nous donnant ainsi l'opportunité d'améliorer encore l'accueil des exposants et des visiteurs par la mise à disposition d'un environnement optimum.

Pour sa 4^{ème} édition les **9, 10 et 11 mars 2012**, le Salon ouvrira ses portes la veille avec 2 nocturnes jusqu'à 21h30 les vendredi 9 et samedi 10 mars, et afin de rehausser l'image de cette 4^{ème} édition, nous aurons le grand plaisir d'accueillir un Parrain prestigieux : Monsieur Philippe Faure-Brac, Meilleur Sommelier du Monde.

Monsieur Roger PELLENC, Vice Président de la Communauté du Pays d'Aix, et l'ensemble des Compagnons de Dionysos, veulent tout mettre en œuvre pour que cette manifestation à caractère régional devienne un événement incontournable du Pays d'Aix, ce qui implique des moyens supplémentaires sur le plan de l'organisation elle-même et par voie de conséquence une augmentation importante des charges financières.

Pour nous aider à financer la charge que représente l'organisation d'une opération de cette envergure, nous sollicitons de la Communauté du Pays d'Aix une aide financière de 9 000 € afin que cet évènement, largement médiatisé sur toute la Région PACA, puisse connaître autant de succès que les éditions précédentes, succès auquel la Communauté du Pays d'Aix a largement contribué.

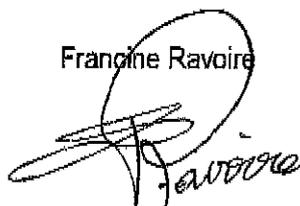
Afin de vous permettre d'instruire favorablement notre demande, nous vous prions de bien vouloir trouver, en deux exemplaires, notre dossier ainsi que l'affiche 2012.

Notre Assemblée Générale ayant lieu en avril prochain, nous ne manquerons pas de vous faire parvenir les comptes détaillés au 31/12/2011.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre demande et nous restons à votre entière disposition pour vous présenter les éléments complémentaires que vous jugeriez utiles d'approfondir.

Nous vous prions de croire, Madame Le Président, à l'assurance de notre parfaite considération.

Francine Ravoire



Présidente

PJ : Dossier de demande de subvention 2011 en 2 exemplaires

**OBJET : Agriculture et forêt - Attribution de subvention aux associations à caractère agricole pour 2012 -
Association les Compagnons de Dionysos**

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse LOISSAINS MASINI



03 FEV. 2012

A large, stylized handwritten signature in black ink, starting from the bottom left and curving upwards and to the right, crossing over the official seal and the date stamp.